

Fiche descriptive

DATE :

Jeudi 4 Mars 2010

HORAIRES :

9 H - 17 H 30
déjeuner sur place

LIEU :

Espace SARRAZIN
ESAT la COURBAISSE
8, rue Jean Sarrazin
69008 Lyon

INTERVENANT :

Réseau GESAT

CONDITIONS :

> 376,25 € ht /personne,
soit 450 € TTC/personne
(attestation de formation
sur demande)

Chèque à libeller à l'ordre de :

« Réseau Gesat »

> Fiche d'inscription
ci-jointe

> L'inscription n'est valide
qu'après réception du
règlement

PUBLIC : Responsable des Achats dans l'entreprise, Responsable des Moyens Généraux, Acheteur, DRH, RRH

OBJECTIFS :

- Comprendre le cadre juridique actuel pour développer ses achats aux secteurs protégé et adapté.
- Identifier l'offre des secteurs protégé et adapté et comprendre leurs spécificités.
- Identifier les besoins de l'entreprise transférables aux secteurs protégé et adapté.
- Impliquer les différents interlocuteurs de l'entreprise à la politique d'achat aux secteurs protégé et adapté.

PROGRAMME :

- **Faire le point sur la législation en cours**
 - Rappel de la loi et des obligations légales.
 - Les enjeux financiers pour l'entreprise (contribution AGEFIPH, politique RSE, etc.).
- **Les différents modes de collaboration avec les secteurs protégé et adapté**
 - Les contrats de sous-traitance ou de prestations de services
 - Les contrats de mise à disposition (individuel – Esat hors Murs - ou collectifs)
 - Les passerelles vers le milieu ordinaire
 - La réduction de la contribution AGEFIPH
- **Découvrir les secteurs protégé et adapté**
 - Les Etablissements et Services d'Aide par le Travail
 - Les Entreprises Adaptées.
- **Identifier l'offre des secteurs protégé et adapté**
 - Les activités ou filières métiers traditionnelles,
 - Les activités ou filières métiers innovantes,
 - Les activités émergentes.
- **Comment travailler avec un ESAT ou une EA**
 - Identifier les activités transférables en accord avec ses besoins réels.
 - Les outils pratiques pour identifier un prestataire.
 - La mise en place d'un partenariat.
 - Les facteurs de réussite.

METHODE PEDAGOGIQUE :

- La formation alterne apports didactiques et utilisation de cas pratiques.
- Des supports méthodologiques sont remis au participant.
- La visite de l'établissement et la co-animation par un directeur d'Esat du territoire illustrent de manière concrète la connaissance du secteur.
- L'animateur du Club Entreprises et Handicap est présent pour aider à la réflexion sur les pistes d'actions concrètes